Rachat de Quick par la Caisse des dépôts : la justice s’interroge

15/10/2010 à 14h57

La Caisse des dépôts et consignations, bras financier de l’état français, avait-elle un intérêt à acquérir la chaîne de restauration Quick ? Ce rachat, réalisé il y a près de quatre ans par la filiale investissement de l’institution financière publique, suscite toujours de nombreuses interrogations. Un homme d’affaire français, Jean-Marie Kuhn, a porté plainte. Il va jusqu’à évoquer un pacte de corruption.

France Info

(Merci à Fédération Française)